

Document Unique**Loi du 31 décembre 1991 - Décret du 05 novembre 2001 - Circulaire du 16 avril 2002****TARIF :**

Intra à partir de 90€ net de taxe / pers

*L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs [...]***DUREE :**

7 à 10,5 heures – 1 à 1,5 jour – Présentiel

OBJECTIFS :

Repérer les obligations de l'entreprise en Santé & Sécurité au travail
Consolider des méthodes et outils d'identification, d'évaluations des risques pour mieux les prévenir et mettre en œuvre un programme d'Actions...
Formaliser le document unique d'évaluation des risques

PARTICIPANTS :

Entre 4 & 10 participants.
Tous Publics

Pour l'accessibilité des personnes atteintes d'handicap nous contacter.

CONTENU DU PROGRAMME :

Rappel du socle réglementaire : Code du travail (IVème partie)

- Le Décret du 5 nov. 2001 : évaluation des risques et mise à jour
- L. 4121 : principes généraux de prévention
- L. 4612 -16 à 18 : programme annuel de prévention, les obligations de l'entreprise, l'intérêt stratégique et l'objectif global de l'ERP

Les acteurs de la prévention et les responsabilités dans l'entreprise

- Les obligations du chef d'entreprise et des salariés
- Les responsabilités civiles et pénales en cas d'accident
- La faute inexcusable
- La délégation de pouvoirs
- Les acteurs externes: CARSAT, Inspecteur et Médecin du travail...
- Les acteurs internes : CSSCT, CSE, Service HSE, Personnels...

Outils & méthode d'évaluation des risques professionnels

- Définitions : Danger, risque, ...
- Méthodologie d'identification des dangers
- Analyse des modalités d'exposition aux dangers
- Identification et analyse d'un comportement à risque
- Analyse du travail réel : distinction entre le travail prescrit et activité réelle, et entre travail prescrit et exigences de la tâche
- Méthodologie et outils de l'évaluation des risques
- La mise au point du Document Unique

L'application de la démarche ERP dans l'entreprise

- Analyse concrète de situations de travail et Recherche des risques
- Hiérarchisation des risques
- Définitions des priorités d'action : faisabilité, crédibilité, d'efficacité...
- Les choix à opérer : conformité à la réglementation, stabilité, portée stratégique, anticipation des effets pervers, indésirables...
- Mise en œuvre d'un plan d'action de prévention et de gestion
- Pilotage, Suivi, Evaluation, Actions correctives et Evolution du plan d'action

La retranscription sur le document unique : Méthodologie

PRE REQUIS :

Aucun pré requis.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Modalité : A la convention signée.

Délais : Jusqu'au 1^{ier} jour de la formation.**METHODES MOBILISEES :**

Méthode pédagogique interactive, explicative et démonstrative.
Echanges & retours d'expériences.
Exercices pratiques.
Livret mémo remis à chacun.

MODALITE D'EVALUATION :

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation délivrant une attestation de formation pour les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'évaluation finale.

Evaluation à chaud : questionnaire de satisfaction rempli par stagiaire

Evaluation à froid (≈ 6 mois après) :

questionnaire de satisfaction lors d'un appel à l'entreprise.

L'INTERVENANT :

LORENTE Benjamin et son équipe pédagogique experte dans le domaine.
Ancien responsable HSE et IPRP

DATES ET LIEUX :

XX Intra

100% de taux d'obtention à la formation

Possibilité de poursuivre cette formation par une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)